



UNIVERSITE DE NANTES

UFR Langues / Département d'études italiennes

UFR Lettres et langages / Département de Lettres modernes

# LICENCE LETTRES / ITALIEN

Deuxième année (L2)

<p>a A aA</p>  <p>ape ape</p>	<p>e E eE</p>  <p>erba erba</p>	<p>o O oO</p>  <p>oca oca</p>
<p>i I iI</p>  <p>imbuto imbuto</p>	<p>u U uU</p>  <p>uva uva</p>	<p>b B bB</p>  <p>bandiera bandiera</p>
<p>c C cC</p>  <p>casa casa</p>	<p>c C cC</p>  <p>ciliege ciliege</p>	<p>ch Ch chCh</p>  <p>chiesa chiesa</p>

2018-2019

# Sommaire

Renseignements pratiques.....	2-10
Documents administratifs.....	32-37
<b>Semestre 3 / Lettres</b> .....	<b>11</b>
UEF 31 - Littérature française du XVII <sup>e</sup> siècle .....	11
• 1. Panorama de la littérature du XVII <sup>e</sup> siècle .....	11
• 2. TD .....	11
— Tristan l’Hermite, <i>Le Page disgracié</i> (1 groupe) .....	11
— La Fontaine, <i>Fables</i> , livres VI à XI (2 groupes) .....	12
UEF 32 - Littérature française du XVIII <sup>e</sup> siècle .....	12
• 1. Histoire et Société : la Littérature à l’épreuve du réel .....	12
• 2. TD .....	13
— Marivaux, de la Comédie-Italienne à la Comédie-Française : naissance de l’amour et théâtralité (2 groupes) .....	13
— 2. TD à pourvoir (1 groupe) .....	14
UEF 33 - Littérature comparée .....	14
• 1. Histoire et théorie du roman .....	14
• 2. TD .....	15
— Inquiétudes et espoirs du roman au XX <sup>e</sup> siècle : de l’art de la « composition » romanesque (1 groupe) .....	15
— Le roman picaresque et ses rejetons (1 groupe) .....	16
— Écritures de soi au miroir de l’art (1 groupe) .....	16
<b>Semestre 3 / Italien</b> .....	<b>18</b>
UE 1A - Langue 1 .....	18
• 1. Thème .....	18
• 2. Linguistique .....	18
UE 2A - Langue 2 .....	19
• 1. Version .....	19
• 2. Grammaire .....	20
UE 3A - Culture .....	20
• 1. Littérature du Moyen Âge .....	20
• 2. Civilisation du Moyen Âge .....	21
<b>Semestre 4 / Lettres</b> .....	<b>22</b>
UEF 41 - Littérature et langue du Moyen Âge .....	22
• 1. Le roman médiéval, laboratoire de fictions .....	22
• 2. TD .....	22
— Chrétien de Troyes, <i>Le Chevalier de la charrette</i> (1 groupe) .....	22
— Chrétien de Troyes, <i>Le Conte du Graal</i> (1 groupe) .....	23
— Jean Renart, <i>Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole</i> (1 groupe) .....	23
UEF 42 - Littérature française du XVI <sup>e</sup> siècle .....	24
• 1. La poésie à la Renaissance .....	24
• 2. TD .....	25
— Clément Marot, <i>L’Adolescence clémentine</i> (2 groupes) .....	25
— TD à pourvoir (1 groupe) .....	25
UEF 43 - Littérature comparée : Littérature et arts .....	25
— Le mythe des Quarante-sept rōnins dans le théâtre, le roman, l’estampe et le cinéma, au Japon et en Occident (1 groupe) .....	26

— « L'infini seul est son objet » : splendeurs et misères de l'absolu musical aux XIXe et XXe siècles (1 groupe)	27
— Introduction à l'histoire et aux pratiques de la traduction littéraire européenne de l'Antiquité à nos jours (1 groupe)	27

**Semestre 4 / Italien** **29**

UE 1A - Langue 1	29
• 1. Version	29
• 2. Linguistique	29
UE 2A - Langue 2	30
• 1. Thème	30
• 2. Grammaire	31
UE 3A - Culture	31
• 1. Littérature de la Renaissance	31
• 2. Civilisation de la Renaissance	31

*Les informations contenues dans cette brochure sont susceptibles de corrections faites lors des réunions de rentrée ou au cours de l'année.*

## Renseignements pratiques

### **Responsables de la Licence Lettres, Langues**

Philippe Postel pour les lettres ([philippe.postel@univ-nantes.fr](mailto:philippe.postel@univ-nantes.fr) – bâtiment Censive – bureau 125)  
Françoise Le Jeune pour les langues ([Francoise.Le-Jeune@univ-nantes.fr](mailto:Francoise.Le-Jeune@univ-nantes.fr) – bâtiment de la Faculté des langues et cultures étrangères (FLCE) – bureau)

### **Départements**

#### **Département de Lettres Modernes**

- Directrice : Nathalie Grande
- L2 : Nathalie Avignon

#### **Départements d'Italien**

- Directrice : Carine Cardini
- L2 : Catherine de Wrangel

### **Secrétariats**

#### **Secrétariat de Lettres**

Myriam Guiné (02 53 52 22 77 - bâtiment Censive - bureau 109.4)  
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h (16 h le vendredi)

#### **Secrétariat des langues**

Édith Chesnais (02 40 14 11 40 - Bâtiment FLCE - bureau 630 bis)

### **Contacts enseignant.e.s - étudiant.e.s - secrétariats**

Les secrétaires et les enseignant.e.s peuvent être contacté.e.s par courriel ([prenom.nom@univ-nantes.fr](mailto:prenom.nom@univ-nantes.fr)).

Certains enseignant.e.s affichent sur la porte de leur bureau des horaires de permanence. Les autres reçoivent sur rendez-vous (à demander par courriel).

Les étudiant.e.s doivent régulièrement consulter leur propre messagerie électronique ([prenom.nom@etu.univ-nantes.fr](mailto:prenom.nom@etu.univ-nantes.fr)) afin d'être tenu.e.s au courant des messages que les enseignant.e.s et le secrétariat peuvent leur faire passer, parfois à la dernière minute, et, éventuellement, pour prendre connaissance des documents qui accompagnent les cours sur la plate-forme Madoc.

### **Pour faciliter vos exposés et recherches**

La Bibliothèque Universitaire (**B.U.**) Lettres-Sciences humaines propose toute l'année des séances de formations thématiques aux ressources documentaires qu'elle met à votre disposition pour vos travaux. Ces formations sont les suivantes : utilisation des Bases de données bibliographiques (par discipline comme PsycINFO, MLA,...), Revues et presse en ligne, méthodologie de l'Internet, collection de Films documentaires.

Pour obtenir le calendrier des prochaines formations, consultez la page d'accueil du portail documentaire Nantilus (<http://nantilus.univ-nantes.fr>).

Le **CIDRe**, bibliothèque spécialisée du département de Lettres Modernes (bâtiment Censive, salle 100) est ouvert 40 heures par semaine et dispose d'un fonds de plus de 20 000 ouvrages.

L'accès est libre et les conditions d'emprunt sont identiques à celles de la Bibliothèque universitaire.

# Calendrier

Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		
1	S		1	L		1	J		1	M		1	V		1	L		1	S		1	L
2	D		2	M		2	V	<i>Interruption des cours</i>	2	M		2	S		2	M		2	J		2	M
3	L		3	M	<i>Semaine 3</i>	3	S		3	J	<i>Vacances des Noël</i>	3	D		3	M	<i>Semaine 10</i>	3	V	<i>Semaine 12</i>	3	L
4	M		4	J		4	D		4	V		4	L		4	J		4	S		4	M
5	M		5	V		5	L		5	M	<i>Semaine 11</i>	5	M		5	V		5	D		5	M
6	J		6	S		6	M		6	D		6	M	<i>Semaine 3</i>	6	M	<i>Semaine 6</i>	6	S		6	J
7	V		7	D		7	M	<i>Semaine 7</i>	7	V		7	L		7	J		7	M	Révisions et	7	V
8	S		8	L		8	J		8	S		8	M		8	V		8	L		8	S
9	D		9	M		9	V		9	D		9	M	<b>Examens 1er semestre</b>	9	S		9	M		9	D
10	L		10	M	<i>Semaine 4</i>	10	S		10	L		10	J		10	M	<i>Vacances de printemps</i>	10	V	éventuels rattrapages	10	L
11	M	pré-rentree et accueil - Voir dates ci dessous	11	J		11	D		11	M		11	V		11	L		11	S		11	M
12	M		12	V		12	L		12	M	<i>Semaine 12</i>	12	S		12	M		12	D		12	S
13	J		13	S		13	M		13	J		13	D	<i>Semaine 4</i>	13	M	<i>Semaine 7</i>	13	S		13	L
14	V		14	D		14	M	<i>Semaine 8</i>	14	V		14	L		14	J		14	D		14	V
15	S		15	L		15	J		15	S		15	M		15	V		15	L		15	S
16	D		16	M		16	V		16	D		16	M	<b>Examens 1er semestre</b>	16	S		16	M		16	D
17	L		17	M	<i>Semaine 5</i>	17	S		17	L		17	J		17	D		17	M	<i>Vacances de printemps</i>	17	V
18	M	<i>Semestre 1</i>	18	J		18	D		18	M	<i>Révisions et éventuels rattrapages de cours</i>	18	V		18	L		18	J		18	S
19	M	<i>Semaine 1 de cours</i>	19	V		19	M		19	S		19	M		19	M		19	V		19	M
20	J		20	S		20	M		20	J		20	D		20	M	<i>Vacances d'hiver</i>	20	S		20	L
21	V		21	D		21	M	<i>Semaine 9</i>	21	V		21	L		21	J		21	D		21	M
22	S		22	L	<i>Semaine 6</i>	22	J		22	S		22	M		22	V		22	L		22	M
23	D		23	M	<i>Journée d'orient.</i>	23	V		23	D		23	S	<i>Semestre 2</i>	23	S		23	M		23	D
24	L		24	M		24	S		24	L		24	J	<i>Semaine 1 de cours</i>	24	D		24	M		24	V
25	M		25	J	<i>Semaine 6</i>	25	D		25	M		25	V		25	L		25	J		25	M
26	M	<i>Semaine 2</i>	26	V		26	L		26	M		26	S		26	M	<i>Semaine 5</i>	26	V		26	D
27	J		27	S		27	M		27	J		27	D		27	M		27	S		27	L
28	V		28	D		28	M	<i>Semaine 10</i>	28	V	<i>Vacances de Noël</i>	28	L		28	J		28	D		28	M
29	S		29	L	<i>Interruption des cours</i>	29	J		29	S		29	M		29	V		29	L	<i>Semaine 12</i>	29	M
30	D		30	M		30	V		30	D		30	M	<i>Semaine 2</i>	30	S		30	M		30	J
			31	M					31	L					31	D					31	M

## Accueil

### Lettres

Réunion de rentrée et présentation des emplois du temps : lundi 10/09 à 11 h (Bâtiment Censive – amphitheâtre 5)

### Lettres, Langues

Mardi 11/09 de 14 h à 16 h – Présentation de la Licence Lettres, Langues (bâtiment Censive – salle C023).

## La licence Lettres, Langues, qu'est-ce que c'est ?

La Licence Lettres, Langues offre une formation spécifique commune entre la Licence de Lettres modernes et la Licence de Langues, littératures, civilisations et cultures étrangères. L'étudiant.e suit les cours fondamentaux en Lettres modernes d'une part et dans la langue qu'il a choisie d'autre part (Allemand, Anglais ou Italien). En Lettres modernes, elle ou il étudie essentiellement la littérature française, la littérature comparée et la langue française. En Langue, outre la pratique orale et les exercices de version et de thème dans la langue choisie, l'étude porte sur la littérature, la culture et la civilisation.

### Objectifs

La Licence Lettres, Langues a pour enjeu l'acquisition d'une formation littéraire à la fois fondamentale et diversifiée, associée à la maîtrise d'une langue et d'une culture étrangères (allemand, anglais ou italien). Elle permet d'acquérir des qualités d'ouverture et une capacité d'échanges linguistiques et culturels précieuses dans un contexte d'internationalisation croissante des activités professionnelles et sociales.

### Public ciblé

#### **Centres d'intérêt**

Cette formation implique un goût et une curiosité pour les langues et les civilisations étrangères ; elle nécessite un bon niveau dans la langue choisie ainsi qu'une bonne culture générale. Elle implique également une disponibilité pour partir en séjour Erasmus en L3. Par ailleurs, elle suppose de la part de l'étudiant.e un goût pour la littérature et la langue françaises, un souci de rigueur dans l'argumentation écrite (en particulier dans les exercices littéraires du commentaire et de la dissertation), une curiosité et une exigence face à la lecture.

#### **Les qualités requises sont les suivantes :**

- Pouvoir argumenter un raisonnement
- Maîtriser au moins une langue étrangère (niveau B2)
- Faire preuve de curiosité intellectuelle
- Aimer lire en français et en langue étrangère
- Pouvoir travailler de façon autonome mais aussi en équipe
- Avoir un attrait pour la vie et les études à l'étranger
- Posséder un niveau C1 en français pour les étudiant.e.s étrangers
- Avoir un bon niveau dans la langue choisie ainsi qu'une bonne culture générale

## Comment ça fonctionne ?

### Organisation des enseignements

Les étudiant.e.s de la licence Lettres, Langues suivent les enseignements fondamentaux (UEF) du Département de Lettres modernes d'une part et du Département d'Italien. Voir « Répartition semestrielle des enseignement », p. 10.

### Volume horaire

La licence se prépare en trois ans (L1-L2-L3) et est organisée en six semestres.

Le volume hebdomadaire de cours est de 20 h environ, également réparties en Lettres et en Langue. Le temps consacré au travail personnel est également de 20 h environ (recherches bibliographiques, relecture des cours, lecture de travaux et d'ouvrages en français et en langue étrangère, préparation d'exercices et de traductions, d'exposés), à quoi il convient d'ajouter le temps de lecture et de relecture des œuvres au programme en Lettres et en Langues, sans oublier une pratique linguistique personnelle régulière, écrite et orale, dans la langue de sa spécialité.

### Les UED « culture et initiatives »

Vous souhaitez découvrir et rencontrer des professionnels de la culture sur votre campus, participer avec d'autres étudiant.e.s à un processus de création et expérimenter des techniques artistiques, partager tout au long de l'année un projet de façon conviviale, jusqu'à sa réalisation...

Participez à l'un des ateliers de pratique culturelle et artistique (UED Culture et initiatives) de l'Université de Nantes !

Cette pratique vous permet également d'enrichir votre parcours de formation de connaissances complémentaires dans le domaine culturel et d'acquérir de nouvelles compétences, transversales et valorisantes.

Théâtre, vidéo, photo, cinéma, conte, danse, arts plastiques et graphiques, écriture, production sonore... Des ateliers, *master class* et stages menés par des artistes et intervenant.e.s professionnel.le.s sont proposés dans de nombreux domaines artistiques et culturels. Gratuits et ouverts à tous, n'hésitez pas à vous y inscrire lors du forum des ateliers !

Pour plus de renseignements, voir la page consacrée au « Forum des ateliers » organisé par le Pôle étudiant en septembre : <http://www.univ-nantes.fr/forum-des-ateliers-culturels-2017-2018-2068917.kjsp?RH=CULT>

Renseignements et inscriptions : [ateliers-culture@univ-nantes.fr](mailto:ateliers-culture@univ-nantes.fr)

La culture à l'Université de Nantes : [www.univ-nantes.fr/culture](http://www.univ-nantes.fr/culture)

### Partir en Europe avec ERASMUS

Le Département de Lettres modernes et le Département d'Italien ont des accords spécifiques avec des Universités européennes. Les étudiant.e.s de la Licence Lettres, Langues sont incité.e.s à effectuer un séjour dans une de ces universités.

### **Responsables**

#### ***Lettres modernes***

Coordonnateur pédagogique : Shane Lillis (bâtiment Censive)

Coordonnatrice administrative : Hélène Jaffrain (bâtiment Censive - bureau 109)

#### ***Langues***

Adresse : [secretariat.international.langues@univ-nantes.fr](mailto:secretariat.international.langues@univ-nantes.fr)

#### ***Réunions d'informations***

Les étudiant.e.s sont invité.e.s à regarder les panneaux d'affichage.

### **Accords**

#### ***Lettres***

- Finlande

Turku, Turun Yliopisto

- Italie

Pise, Università degli Studi di Pisa

- Pologne  
Wrocław, Uniwersytet Wroclawski
- République tchèque  
Praha, Univerzita Karlova v Praze  
Praha (faculty of education), Univerzita Karlova v Praze
- Roumanie  
Cluj-Napoca, Universitatea 'Babes-Bolyai' din Cluj-Napoca

**Langues**

- Italie  
Cagliari (Iris Chionne)  
Cassino (Carine Cardini-Martin)  
Gênes (G. Paganini)  
Lecce (D. Delorme)  
Padoue (F. Pellae-Bougnol)  
Pérouse (C. de Wrangel)  
Ljubljana (Slovénie) (W. Zidaric)  
Naples (E. Bousquet-Chalmel)  
Salerno (Jacques Gibert)  
Sienne (C. de Wrangel)  
Tallin (Estonie) (W. Zidaric)  
Trieste (A. Mirabella)  
Venise (E. Bousquet-Chalmel)

## Et après ?

**Niveau de sortie**

Bac+3 (Niveau II)

**Compétences visées**

**Compétences linguistiques et interculturelles**

- savoir communiquer dans des contextes internationaux en langue française et étrangère
- savoir rédiger de manière claire et précise en français comme en langue étrangère
- savoir prendre la parole en public en français comme en langue étrangère pour réaliser un exposé et être capable de suivre un échange entre locuteurs natifs
- favoriser les transferts d'une langue et d'une culture à une autre, à l'oral comme à l'écrit, en assurant la transmission exacte d'un message d'une langue-source vers une langue-cible
- être en mesure d'expliquer théoriquement le fonctionnement de la langue dans des contextes divers
- savoir s'adapter et comprendre des codes culturels différents, qu'il s'agisse d'étudier dans le cadre d'un système universitaire étranger, d'effectuer un stage, ou d'intervenir dans des contextes professionnels d'envergure internationale

**Compétences méthodologiques transversales**

- savoir analyser des documents de natures variées (textes, images, œuvres littéraires ou artistiques, etc.) et relevant de plusieurs cultures ; en repérer la logique interne ainsi que les enjeux linguistiques, esthétiques, littéraires, historiques, idéologiques ou sociaux
- savoir maîtriser les concepts d'analyse littéraire, d'histoire des idées, de sémiologie de l'image fixe (tableaux, photographies) et mobiles (films, documentaires)
- savoir synthétiser des données à travers des champs culturels très vastes
- savoir structurer un discours argumenté
- savoir sélectionner et confronter diverses sources lors d'une recherche documentaire



### **Poursuites d'études**

#### **Parcours Lettres / Anglais des Masters Arts, Lettres, Civilisations (ALC) et Langues, Littératures, et Civilisations étrangères et régionales (LLCEr)**

La Licence Lettres, Langues peut se poursuivre, selon la même logique pédagogique, dans le parcours Lettres-Anglais que proposent conjointement le Master Arts, Littératures, Civilisations (ALC) et le Master Langues, Littératures et Civilisations étrangères et régionales (LLCEr) - Anglais.

#### **Autres possibilités**

La Licence Lettres, Langues peut être prolongée, parfois après validation d'acquis (VA), dans les Masters suivants :

- Master Lettres modernes (en dehors du parcours spécifique Lettres, langues)
- Master Langues, Littératures et Cultures étrangères et régionales : en Allemand, Anglais (en dehors du parcours spécifique Lettres, langues/Anglais) et Italien
- Master Français Langue Étrangère
- Masters de Médiation culturelle et/ou de Communication internationale
- Masters liés au patrimoine

La Licence Lettres, Langues constitue également une base solide pour les formations de traducteur-interprète (divers instituts en Europe).

#### **Attention pour l'Agrégation de Lettres modernes**

La formation ne comportant pas d'enseignement obligatoire du latin (ni du grec), les étudiant.e.s diplômés de la Licence Lettres, Langues ne peuvent se présenter au concours de l'Agrégation de Lettres modernes, qui comprend une épreuve de version en langue ancienne.

### **Débouchés professionnels**

Secteurs d'activité

- Formation Enseignement
- Edition Documentation
- Culture Patrimoine
- Communication Médias
- Audiovisuel Multimédia

## **Admission**

La formation s'adresse à des candidat.e.s en formation initiale issus des séries générales du baccalauréat (ES, L, S) ayant un très bon niveau en français et en italien et un intérêt pour tout ce qui touche aux identités culturelles, aux systèmes politiques et à la sociologie des pays concernés.

### **Niveau(x) de recrutement**

Bac, Bac +1, Bac +2.

### **Formation(s) requise(s)**

Pour entrer en L1 : Baccalauréat général, avec un très bon niveau en LV1.

### **Accès**

#### **Accès de droit**

Pour les étudiant.e.s inscrit.e.s en Licence Lettres, Langues à Nantes ou dans une autre université française :

- au 2<sup>e</sup> semestre de la L1 pour les étudiant.e.s inscrit.e.s en L1 (Lettres, langues) au 1<sup>er</sup> semestre
- en L2 pour des étudiant.e.s titulaires d'une L1 (Lettres, langues)

## Licence Lettres / Italien – L2

- en L3 pour des étudiant.e.s titulaires d'une L2 (Lettres, langues)

### Accès sur décision de la commission pédagogique (validation des acquis)

Pour :

- les étudiant.e.s d'autres universités de divers cursus
- les étudiant.e.s désireuses ou désireux de prendre ou reprendre un cursus universitaire après une expérience professionnelle et/ou après une mobilité à l'étranger
- les étudiant.e.s en formation continue
- les étudiant.e.s titulaires d'autres diplômes français ou étrangers de niveau équivalent
- les étudiant.e.s titulaires de l'examen spécial d'entrée à l'université. Dans ce cas, une certification du niveau en langue étrangère, conforme au CERCL, peut être exigée au niveau B2.

### Réorientation en cours de cursus

#### Réorientation de droit

- au terme de la L1 de Lettres, langues validée vers la L2 de Lettres modernes
- au terme de la L2 de Lettres, langues validée vers la L3 de Lettres modernes

#### Réorientation après une validation d'acquis

- au terme de la L1 de Lettres, langues validée vers la L2 de langue de spécialité (Allemand, Anglais ou Italien)
- au terme de la L2 de Lettres, langues validée vers la L3 de langue de spécialité (Allemand, Anglais ou Italien)
- au terme de la L2 de Lettres, langues validée vers la L2 de Lettres modernes
- au terme de la L2 de Lettres, langues validée vers la L3 des Sciences de l'éducation
- au terme de la L2 de Lettres, langues validée vers la L3 des Sciences du langage

### Inscriptions pédagogiques

Les étudiant.e.s de la Licence Lettres, Langues – Italien s'inscrivent obligatoirement dans le Département d'Italien.

## Répartition semestrielle des enseignements

### SEMESTRE 1

<b>Lettres</b>	<b>Italien</b>
Littérature française du XVII <sup>e</sup> siècle	Langue 1
Littérature française du XVIII <sup>e</sup> siècle	Langue 2
Littérature comparée	Culture

### SEMESTRE 2

<b>Lettres</b>	<b>Italien</b>
Littérature française du Moyen Âge	Langue 1
Littérature française du XVI <sup>e</sup> siècle	Langue 2
Littérature comparée : littérature et arts	Culture

## Semestre 3 / Lettres

### **UEF 31 - Littérature française du XVII<sup>e</sup> siècle**

Cette UE comprend 2 cours : « Panorama de la littérature du XVII<sup>e</sup> siècle » et 1 TD.

- **1. Panorama de la littérature du XVII<sup>e</sup> siècle**

**Horaire**

18 h CM / 1 h 30 par semaine

**Description**

Ce cours se propose grâce à un choix de textes, qui seront distribués en début de cours, de parcourir un siècle de littérature. Nous commencerons par poser en premier lieu quelques jalons historiques, sociologiques mais aussi philosophiques de la mort d'Henri IV en 1610 à celle de Louis XIV en 1715 afin de fixer un cadre chronologique indispensable. Puis, en nous replaçant une nouvelle fois dans une perspective historique, nous verrons l'évolution des grands genres et sous-genres littéraires (comédie, tragédie, roman, nouvelle, poésie) de la période dite « baroque » à celle que l'on a nommée « classique » en nous demandant si cette distinction est toujours justifiée et comment l'esthétique et la poétique ont évolué de Louis XIII à la fin du règne de Louis XIV. Ce cours sera l'occasion de redécouvrir les grands auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle (Racine, Corneille, Molière) mais également de connaître d'autres auteurs, souvent ignorés des élèves de lycée mais néanmoins talentueux, reconnus, étonnants.

**Professeur.e(s)**

Christian Zonza

- **2. TD**

**Horaire**

18 h TD / 1 h 30 par semaine

Choisir 1 TD parmi :

— **Tristan l'Hermitte, *Le Page disgracié* (1 groupe)**

**Description**

Ce roman à la première personne, de 1643, nous présente les aventures romanesques et pourtant ancrées dans l'histoire du temps d'un jeune homme qui devient le page du fils du roi Henri IV, est obligé de s'exiler en Angleterre et poursuit son voyage en Écosse puis en Norvège. Sur sa route, il rencontre des poètes, un alchimiste, une grande dame dont il tombe amoureux, des princes et des rois...

**Programme**

Tristan l'Hermitte, *Le Page disgracié*, Gallimard, Folio

**Bibliographie succincte**

- Gustave Reynier, *Le roman réaliste au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1914
- Jean Serroy, *Roman et réalité. Les histoires comiques au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Minard, 1980

**Professeur.e(s)**

Christian Zonza

— La Fontaine, *Fables*, livres VI à XI (2 groupes)

**Description**

Publiés en 1679, les cinq livres qui constituent le second recueil des *Fables* se font remarquer par un renouvellement d'inspiration. Outre les sources antiques — toujours bien présentes — le recueil laisse en effet une large place à une veine orientale appelée à connaître un grand succès dans la littérature française. Mais surtout, ce second recueil nous permettra de découvrir des textes moins connus, et notamment des fables philosophiques — le genre « inventé » par La Fontaine étant loin d'être réservé aux enfants !

Ce cours sera l'occasion d'étudier une œuvre poétique originale et d'une grande variété métrique. En outre, les *Fables* nous feront pénétrer dans l'univers des salons mondains et de la galanterie de la seconde moitié du siècle. Cette œuvre composite, mêlant les inspirations les plus diverses, les registres, croisant lyrisme et moralisme, constituera ainsi une entrée riche dans l'étude de la littérature du XVII<sup>e</sup> siècle.

**Programme**

La Fontaine, *Fables*, édition de Jean-Charles Darmon et Sabine Gruffat, Paris, Le livre de Poche, Classiques de Poche, 2002. Lire en priorité les livres VI à XI inclus. Attention ! Bien que nous n'étudions que les livres VI à XI lors de ce cours, vous avez besoin d'une édition INTÉGRALE des *Fables*, les anthologies et extraits choisis sont à proscrire. En revanche, si vous disposez déjà d'une édition complète des *Fables*, nul besoin d'en racheter une.

**Professeur.e(s)**

Anne Boiron

**Validation de l'UE**

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 <sup>ère</sup> session						2 <sup>e</sup> session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature Française XVII <sup>e</sup> siècle	40% TD		20% 1h (CM)	40% 4h (TD)	30% 1h (CM)	70% 4h (TD)			100% 3h		100% 3h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

**UEF 32 - Littérature française du XVIII<sup>e</sup> siècle**

Cette UE comprend 2 cours : « Histoire et Société : la Littérature à l'épreuve du réel » et 1 TD.

- **1. Histoire et Société : la Littérature à l'épreuve du réel**

**Horaire**

18 h CM / 1 h 30 par semaine

**Description**

Ce cours centré sur le siècle des Lumières s'articulera autour de deux notions : Histoire et Société. Il réfléchira à l'engagement des auteurs du XVIII<sup>e</sup> siècle dans leur époque et à la façon dont ils s'inscrivent dans ce qu'on appelle « la première modernité ». Le choix d'une littérature qui interroge le monde environnant détermine les modalités d'écriture. Ainsi le théâtre est-il une formidable chambre d'écho pour des sujets brûlants tels que la place du religieux dans la société ou la revendication politique du Tiers-État marchand. Mais un écrit *a priori* aussi intimiste que *Les Confessions* de Rousseau révèle également une grande acuité de regard sur les difficultés sociales et politiques de son temps. Sans céder aux facilités du relativisme historique, on pourra voir que certaines questions abordées par un Voltaire ou un Diderot, par exemple, entrent en résonance avec des problématiques actuelles et/ou permettent de mieux comprendre notre modernité (tolérance, multiculturalisme, progrès, etc.).

**Programme**

- La pratique de l'exotisme à rebours : Montesquieu, *Les Lettres persanes* (édition de Paul Vernière, revue par Catherine Volpihac-Auger, Livre de Poche) et Voltaire, *L'Ingénu* (Livre de Poche ou Flammarion, GF)
- Deux tragédies à portée politique : Voltaire, *Zaïre* et *Mahomet* (pièces éditées dans un seul volume par J. Goldzink, Flammarion, GF)
- Diderot et l'art du dialogue philosophique : *Le Supplément au voyage de Bougainville*, *Le Dialogue avec la maréchale*\*\*\*, et extraits du *Neveu de Rameau*. Ces trois textes sont disponibles dans un seul volume, édition de J. Varloot, Gallimard, Folio classique
- Rousseau, *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (Livre de Poche ou Flammarion, GF). Extraits donnés en cours des *Confessions*, des *Rêveries du promeneur solitaire* et du *Contrat social*
- Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro* et *La Mère coupable* (pièces éditées dans un seul volume par P. Larthomas, Gallimard, Folio classique)

N.B. Vous n'avez pas à tout lire, cela va de soi : ce sont les œuvres sur lesquelles je m'appuierai de manière préférentielle. Des extraits de textes seront donnés en cours, ainsi que des conseils bibliographiques complémentaires le cas échéant.

**Professeur.e(s)**

Isabelle Ligier-Degauque

• **2. TD**

**Horaire**

18 h TD / 1 h 30 par semaine

Choisir 1 TD parmi :

— **Marivaux, de la Comédie-Italienne à la Comédie-Française : naissance de l'amour et théâtralité (2 groupes)**

**Description**

Pierre Carlet de Chamblain de Marivaux, journaliste, romancier et dramaturge, est un des auteurs les plus connus du XVIII<sup>e</sup> siècle mais également l'un des plus joués encore aujourd'hui. Il écrivit pour la Comédie-Française et la Comédie-Italienne près de 40 pièces. Le terme de « marivaudage », né sous la plume de Madame de Graffigny, caractérisera son écriture : d'abord connoté négativement, signe du précieux et de l'artifice, il va devenir le symbole d'un nouveau langage, celui de la naissance du sentiment amoureux.

L'objectif de ce cours sera multiple : à travers l'étude de deux pièces, *La Surprise de l'amour* et *La Seconde surprise de l'amour*, nous tenterons de mieux comprendre les principes de l'écriture de Marivaux. Nous nous intéresserons également à l'histoire du théâtre et notamment à l'influence de la Comédie-Italienne sur les pièces de Marivaux. L'étude de ces œuvres nous permettra également d'approfondir les exercices de la dissertation et du commentaire de texte.

**Programme**

- Marivaux, *La Surprise de l'amour ; La Seconde surprise de l'amour*, édition de Henri Coulet, Paris, Gallimard, Folio théâtre, 2006

**Professeur.e(s)**

Fanny Prou

— **2. TD à pourvoir (1 groupe)**

**Validation de l'UE**

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 <sup>ère</sup> session						2 <sup>e</sup> session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature Française XVIII <sup>e</sup> siècle	40% TD		20% 1h (CM)	40% 4h (TD)	30% 1h (CM)	70% 4h (TD)			100% 3h		100% 3h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

**UEF 33 - Littérature comparée**

Cette UE comprend 2 cours : « Histoire et théorie du roman » et 1 TD.

- **1. Histoire et théorie du roman**

**Horaire**

18 h CM / 1 h 30 par semaine

**Description**

Le roman est-il seulement un genre ? Nous avons tendance à considérer que toute forme de fiction narrative développée relève du « roman », peut-être parce que l'indétermination de la notion rend son emploi évident, et le plus souvent impensé. Cette indétermination explique historiquement le succès du phénomène romanesque : longtemps marginal dans les pratiques et dans les poétiques, ce non-genre qui cannibalise tous les autres est devenu central dans la littérature moderne. Mais il n'existe et n'a existé, en réalité, que dans une extraordinaire variété de formes, qu'on peut considérer comme des genres à proprement parler (roman grec, roman de chevalerie, roman sentimental, antiroman, roman épistolaire, roman de formation, roman historique, roman policier, etc.), que les auteurs se plaisent à dérouter, à déjouer et à hybrider. Un parcours chronologique (sans limite historique ni géographique) nous permettra de les repérer et de les replacer les uns par rapport aux autres. Nous rencontrerons en route un grand nombre de questionnements théoriques, traditionnels (le personnage, la mimésis, roman et société, roman et histoire...) ou plus actuels (les valeurs du roman ; les mondes possibles ; fiction et cognition ; émotion et empathie romanesques ; somme romanesque et roman-monde, par exemple), qui constitueront le second volet de chaque séance.

**Programme**

Une version rédigée du cours est accessible sur Madoc. Il sera demandé aux étudiants de la lire avant chaque séance.

Le cours pourra être accompagné utilement par la lecture d'une anthologie de textes critiques (comme celle de N. Piégay-Gros, *Le Roman : textes choisis et présentés*, Flammarion, Corpus, 2005). Des indications bibliographiques plus précises seront communiquées en cours.

**Professeur.e(s)**

Nicolas Correard

• **2. TD**

**Horaire**

24 h TD / 2 h par semaine

Choisir 1 TD parmi :

— **Inquiétudes et espoirs du roman au XXe siècle : de l'art de la « composition » romanesque (1 groupe)**

**Description**

Au sein de la littérature française, *Les Faux-Monnayeurs* d'André Gide est souvent donné comme un récit précurseur du Nouveau Roman, dans la mesure où il incarne magistralement la crise du réalisme mimétique et la tentation de la forme. Nous choisirons dans ce cours de le rapprocher de l'œuvre de Milan Kundera. Français d'adoption, celui-ci écrit encore en tchèque au temps du *Livre du rire et de l'oubli*, et pense de toute manière le roman à l'échelle européenne. À l'autre bout du XXe siècle, il refuse de proclamer la mort du genre romanesque, tandis que le succès de son œuvre emblématise les possibilités d'une réconciliation entre un roman exigeant et un lectorat pourtant perplexes devant le formalisme des avant-gardes. Nous examinerons comment s'entrelacent, chez ces deux romanciers, la théorie et la pratique (en complétant notre étude, notamment, par des extraits du *Journal des Faux-Monnayeurs* de Gide et de *L'Art du roman* de Kundera). Sans couper notre réflexion des problématiques individuelles et socio-politiques qui parcourent les deux romans, nous serons attentifs à ce que porte la référence constante au modèle musical, et à ses conséquences sur la poétique romanesque (temporalité, voix et points de vue).

**Programme**

- André Gide, *Les Faux-Monnayeurs* [1925], Paris, Gallimard, Folio

- Milan Kundera, *Le Livre du rire et de l'oubli* [*Kniha smichu a zapomnĕni*, 1978], traduit du tchèque par F. Kérel, Paris, Gallimard, Folio

**Professeur.e(s)**

Nathalie Avignon

— **Le roman picaresque et ses rejetons (1 groupe)**

**Description**

L'essor de la mimésis romanesque en Occident doit beaucoup au *Lazarillo de Tormès* (v. 1554), création d'un humaniste anonyme qui essaime à travers l'Europe : si le picaresque au sens strict est spécifiquement espagnol, l'« histoire comique » française, le *Schelmenroman* allemand, les *rogue stories* anglaises sont autant de déclinaisons nationales. C'est que le « picaresque », au sens large, ne se réduit pas à un type de personnage (le *pícaro* ou *pícaro*, gueux ou gueuse), ni à une série de thématiques (le besoin, la Fortune, l'ingéniosité, etc.), ni même à des procédés emblématiques (comme le récit à la première personne d'un narrateur douteux). Quant à l'observation de la réalité sociale, notamment dans sa dimension économique, elle obéit toujours à une intention satirique. De fait, cette littérature des marges a surtout permis aux auteurs de questionner les normes morales de leur époque — quitte à les réaffirmer — comme le montrent l'appropriation libertine du modèle par Sorel (*Histoire comique de Francion*, 1623), ou le chef-d'œuvre ambigu de Defoe (*Moll Flanders*, 1722). Plusieurs phénomènes fondamentaux dans l'art du roman y sont mis à l'essai.

**Programme**

- *La Vie de Lazarillo de Tormès*, traduction de B. Sesé, Flammarion, GF Bilingue
- Daniel Defoe, *Moll Flanders*, traduction de M. Schwob, Gallimard, Folio classique

**Lecture recommandée**

- Charles Sorel, *Histoire comique de Francion*, édition de F. Garavini, Folio classique (seule la première moitié du texte sera étudiée, j. bas de la p. 411 : « ...le voyage étant ainsi résolu »).

**Professeur.e(s)**

Nicolas Correard

— **Écritures de soi au miroir de l'art (1 groupe)**

**Description**

Je vous propose l'étude de deux romans qui constituent des fictions de journaux intimes, où les narrateurs tentent de s'écrire en se confrontant à d'autres modèles, littéraires et artistiques. Chargés de mélancolie, frappés par la solitude, les narrateurs investissent une forme d'écriture très libre jouant du collage et de l'entrelacement, susceptible de leur livrer un sens qui se dérobe dans le monde quotidien. Nous réfléchissons sur le remodelage de l'écriture de soi qui s'invente dans ces fictions fragmentaires, que l'on peut dire post-modernes. Cette pratique qui s'inscrit sur fond de dictature (Saramago) et dans un monde contemporain obsédé par la médiatisation, le marketing et la rentabilité économique (Vila-Matas) engage une réflexion sur les usages de l'art. Comment peindre et écrire sous un régime totalitaire ? À quoi sert la littérature dans un univers unidimensionnel obsédé par la seule surface des choses ? C'est en puisant dans l'histoire de l'art et dans les livres, ainsi que dans des voyages jalonnés de souvenirs d'œuvres anciennes et d'auteurs morts, que les narrateurs reconstruisent leur identité et repensent leur fonction.

**Programme**

- José Saramago, *Manuel de peinture et de calligraphie*, traduction de Geneviève Leibrich, Seuil, Points, 2000 [version originale en portugais : 1983 ; il s'agit d'un des premiers romans de l'auteur, prix Nobel de littérature en 1998]



**Licence Lettres / Italien – L2**

- Enrique Vila-Matas, *Le Mal de Montano*, traduction d'André Gabastou, Paris, Christian Bourgois, Titres, 2012 [version originale en espagnol : 2002]

**Professeur.e(s)**

Anne Teulade

**Validation de l'UE**

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 <sup>ère</sup> session						2 <sup>e</sup> session						
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.		
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.		
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Littérature comparée	60%		40% 4h		75% 4h	25%				100% 3h		100% 3h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

## Semestre 3 / Italien

### UE 1A - Langue 1

Cette UE comprend 2 cours : « Thème » et « Linguistique ».

- **1. Thème**

**Horaire**

18 h / 1 h 30 par semaine

**Description**

L'objectif du cours est de consolider la maîtrise de la langue, grâce à l'exercice de la traduction de textes littéraires du français vers l'italien, en approfondissant à la fois les connaissances lexicales et grammaticales.

**Indications bibliographiques**

**Un dictionnaire unilingue italien au choix**

- Zingarelli, Devoto-Oli, Garzanti...

**Un dictionnaire bilingue au choix, qui ne soit pas de poche :**

- R. Boch chez Zanichelli, le Robert-Signorelli...

**Un manuel de grammaire italienne au choix :**

- Chionne, L. El Ghaoui, Bescherelle. *L'italien pour tous*, Paris, Hatier, 20142.
- M. Ferdeghini, P. Niggi, *Grammaire de l'italien*, Paris, Nathan, 2005.
- G. et O. Ulysse, *Précis de grammaire italienne*, Paris, Hachette, 2003
- G. Genot, *Bescherelle. Italien*, La Grammaire, Paris, Hatier, 2009
- M.-L. Cassagne, *Les clés de l'italien moderne* [2004], Paris, Ellipses, 2010

**Un manuel de thème au choix :**

- M. Marietti, Emmanuelle Genevois, *Pratique du thème italien*, Nathan Université, 1998
- J.-Ph. Bareil, Maxime Castro, Bruno Toppan, *Manuel de thème italien*, Ellipses, 2003
- C. Campa, *Réussir le thème en italien*, Paris, Studyrama, 2009
- F. Livi, *Manuel de thème italien*, Paris, Ellipses, 2010

**Un manuel de lexique au choix :**

- F. Barou-Lachkar, *Du mot à la phrase. Vocabulaire italien contemporain*, Paris, Ellipses, 2005.
- G. Ulysse, C. Zekri, *Bescherelle. Italien. Le vocabulaire*, Paris, Hatier, 2009.

**Professeur.e(s)**

Iris Chionne

**Validation du cours**

Régime ordinaire : contrôle continu (écrit)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h30)

- **2. Linguistique**

**Horaire**

18 h / 1 h 30 par semaine

**Description**

Dans la continuité du cours de linguistique synchronique dispensé au semestre 2 de la L1, il s'agira à présent d'étudier la linguistique italienne dans une perspective diachronique. Nous analyserons en particulier les évolutions des systèmes phonologique et morphosyntaxique, ayant caractérisé le passage du latin à l'italien.

**Indications bibliographiques**

M. Dardano, P. Trifone, *La lingua italiana*, Bologna, Zanichelli, 1996  
M. Dardano, *Nuovo manualetto di linguistica italiana*, Bologna, Zanichelli, 2005  
G. Genot, *Manuel de linguistique de l'italien. Approche diachronique*, Paris, Ellipses, 1998  
G. Genot, *Système de la langue italienne*, Nanterre, Éditions Erasme, 1989

**Professeur.e(s)**

Iris Chionne

**Validation du cours**

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 1h30)  
Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h30)

**Validation de l'UE**

ECTS : 5. Coeff. : 5

---

**UE 2A - Langue 2**

Cette UE comprend 2 cours : « Version » et « Grammaire ».

• **1. Version**

**Horaire**

18 h / 1 h 30 par semaine

**Description**

Traduction en français de textes littéraires italiens (XIXe, XXe et XXIe siècles) choisis en fonction des difficultés syntaxiques, grammaticales et lexicales qu'ils recèlent, de la variété de leur contenu et de leur qualité d'écriture. Ce cours s'inscrit dans la continuité des principes pédagogiques établis en L1 (cf. version littéraire S1 et S2), selon un critère de progressivité dans la difficulté et d'approfondissement des connaissances lexicales et grammaticales.

Les textes sont pour partie préparés, pour partie improvisés en cours, de manière à conjuguer entraînement individuel régulier et confrontation, grâce à une réflexion collective, sur les meilleures solutions de traduction possibles.

**Indications bibliographiques**

**Manuels de version**

- et M. Cassac, S. Milan, *Manuel de Version italienne*, Paris, Ellipses, 2000.
- L. Scotto d'Ardino, *100% version Italien- littérature et presse*, Paris, Ellipses, 2015.

**Grammaire italienne de référence**

Voir. indications en UE3 ND Grammaire

**Dictionnaires**

Italien unilingue

- Il nuovo Zingarelli. Vocabolario della lingua italiana, di Nicola Zingarelli, Bologna, Zanichelli.
- Il grande dizionario Garzanti della lingua italiana.

Bilingues

- Robert et Signorelli. Dictionnaire français-italien, italien-français.
- Il Garzanti nuova edizione francese-italiano, italiano-francese
- R. Boch, Il nuovo Boch, Dizionario italiano-francese, francese-italiano

Outre ces ouvrages de référence régulièrement réédités, une bibliographie détaillée est fournie en début d'année.

**Professeur.e(s)**

Karine Cardini

**Validation du cours**

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 1h30)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h30)

• **2. Grammaire**

**Horaire**

18 h / 1 h 30 par semaine

**Description**

Il s'agit de réviser et d'approfondir les principales difficultés du système grammatical italien, avec une attention toute particulière aux différences par rapport au français et donc aux formes qui constituent un obstacle majeur dans la traduction.

**Indications bibliographiques**

Une bibliographie sera distribuée en début de cours.

**Professeur.e(s)**

Florence Pellaé-Bougnol

**Validation du cours**

Régime ordinaire : contrôle continu (écrit)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h30)

**Validation de l'UE**

ECTS : 5. Coeff. : 5

---

**UE 3A - Culture**

Cette UE comprend 2 cours : « Littérature » et « Civilisation » du Moyen Âge.

• **1. Littérature du Moyen Âge**

**Horaire**

24 h / 2 h par semaine

**Description**

Ce cours du 1er semestre porte sur l'étude de trois auteurs majeurs de la littérature médiévale italienne au Trecento : Dante, Pétrarque, Boccace.

Dante : après une présentation générale de *La Divina Commedia* on étudie plus particulièrement des chants de *l'Inferno*.

Petrarca : *Il Canzoniere*. L'analyse stylistique très pointue des sonnets permet d'investiguer l'univers mental de Pétrarque à travers l'identification de thèmes de prédilection récurrents. *Il Canzoniere* est aussi un champ d'expérimentation pour le perfectionnement de la pratique de l'explication de texte.

Boccaccio : *Il Decameron* est étudié à travers le prisme civilisationnel et en lien avec le cours de l'Histoire de Florence au Trecento.

**Indications bibliographiques**

- G. Padoan, *Introduzione a Dante*, Firenze, Sansoni, 1995
- C. Singleton, *La poesia della Divina Commedia*, Bologna, Il Mulino, 1999
- E. Auerbach, *Studi su Dante*, Milano, Feltrinelli, 1995
- R. Fedi, *Invito alla lettura di Petrarca*, Milano, Mursia, 2002
- E. Bonora, *Introduzione allo studio del Petrarca e del petrarchismo*, Tirrenia-Stampatori, 1981
- M. Ariani, *Petrarca*, Roma, Salerno Editrice, 1999
- V. Branca, *Boccaccio Medievale e nuovi studi sul Decameron*, Firenze, Sansoni, 1981
- L. Surdich, *Boccaccio*, Bari, Laterza, 2001
- F. Tateo, *Boccaccio*, Bari, Laterza, 1998

**Professeur.e(s)**

Florence Pellaé-Bougnol

**Validation du cours**

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 3h + oral / 30 min)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 3h)

• **2. Civilisation du Moyen Âge**

**Horaire**

24 h

**Description**

Ce cours du 1er semestre porte sur l'histoire et la civilisation de Florence au Trecento sous différents aspects : le développement de ses institutions et la naissance de la commune, la société, l'économie, le monde marchand, la démographie et la santé, l'art et la culture. L'étude du Decameron permet d'illustrer ce tableau de Florence au Trecento à travers l'histoire des mentalités

**Indications bibliographiques**

- Barbero, C. Frugoni, *Medioevo, Storia di voci, Racconto di immagini*, Roma, Laterza, 1999
- Stella, *La révolte des Ciompi*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études, 1993
- E. Crouzet-Pavan, *Enfers et Paradis, l'Italie de Dante et de Giotto*, Paris, Albin Michel, 2004

**Professeur.e(s)**

Florence Pellaé-Bougnol

**Validation du cours**

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 3h + oral / 30 min)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 3h)

**Validation de l'UE**

ECTS : 5. Coeff. : 5

## Semestre 4 / Lettres

### **UEF 41 - Littérature et langue du Moyen Âge**

Cette UE comprend 2 cours : « Le roman médiéval » et 1 TD.

- **1. Le roman médiéval, laboratoire de fictions**

**Horaire**

18 h CM / 1 h 30 par semaine

**Description**

L'espace du roman, au Moyen Âge, « ne cesse de tisser, dénouer, renouer, distendre le lien originel entre l'Histoire et la fable, entre "vérité" et fiction » (E. Baumgartner). Depuis les récits fondateurs inspirés des grands mythes antiques jusqu'au déconcertant *Jehan de Saintré* d'Antoine de la Sale, à travers les récits dits arthuriens ou ceux que l'on qualifie de « réalistes », les écrivains médiévaux ont ouvert la voie du roman au sens moderne. S'appuyant sur l'héritage des œuvres antiques, mais utilisant aussi les richesses de la mythologie celtique, ils se sont ainsi clairement démarqués de la production littéraire en langue latine encore florissante à l'époque. Pour cela, ils ont affiné une langue littéraire nouvelle (que l'on appelle aujourd'hui l'ancien français, et qu'ils nommaient le roman) pour la mettre au service d'œuvres brèves (récits hagiographiques, lais, fabliaux) ou longues (cycle du Lancelot-Graal, cycle du Tristan en prose) dont ils ont créé ou repensé les codes. Comment ont-ils élaboré leurs intrigues, géré la temporalité des récits, construit leurs personnages (portraits, paroles, actions, intériorité...), inscrit la voix ambiguë du narrateur en produisant des effets de polyphonie ? Autant d'aspects, parmi d'autres, qui seront abordés dans ce cours et permettront d'appréhender la richesse du roman médiéval.

**Programme**

Un ensemble d'extraits de textes sera distribué au début du semestre.

**Professeur.e(s)**

Annie Combes

- **2. TD**

**Horaire**

24 h TD / 2 h par semaine

*Dans tous les groupes de TD proposés, l'étude de la langue médiévale s'appuiera sur le manuel suivant, qu'il est indispensable de se procurer en sus du texte au programme :*

- Claude Thomasset, Karin Ueltschi, *Pour lire l'ancien français*, 3<sup>e</sup> édition, Armand Colin 128, 2015.

Choisir parmi :

— **Chrétien de Troyes, *Le Chevalier de la charrette* (1 groupe)**

**Description**

La quête et l'aventure, la merveille et la coutume tissent le sort du chevalier errant, en proie au mal d'aimer. À travers le parcours d'un chevalier anonyme, mû par une idée fixe — rejoindre la reine —, c'est toute une réflexion sur l'écriture romanesque et les codes de la *fin'amor* que déploie ce roman envoûtant.

**Programme**

- Chrétien de Troyes, *Le Chevalier de la charrette*, édité et traduit par Charles Méla, Le Livre de Poche, Lettres Gothiques

Une bibliographie détaillée sera donnée au début du semestre.

**Professeur.e(s)**

Annie Combes

— **Chrétien de Troyes, *Le Conte du Graal* (1 groupe)**

**Description**

Ce roman complexe condense tout l'art romanescque de la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Chrétien de Troyes y représente un motif extraordinaire, celui du Graal, dont on n'a toujours pas fini d'élucider les énigmes. On s'intéressera essentiellement à la trajectoire du jeune Perceval, depuis le château familial jusqu'à l'épisode du sang sur la neige (v. 1-4676), mais on s'appuiera aussi sur le parcours en contraste du chevalier Gauvain, autre quêteur du Graal et de la Lance qui saigne, dont les aventures s'entrelacent partiellement avec celles de Perceval (v. 4677-9066).

**Programme**

- Chrétien de Troyes, *Le Conte du Graal*, édité et traduit par Charles Méla, Le Livre de Poche Lettres Gothiques

Une bibliographie détaillée sera donnée au début du semestre.

**Professeur.e(s)**

Annie Combes

— **Jean Renart, *Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole* (1 groupe)**

**Description**

Cette œuvre, composée dans le premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle, est appelée par la critique *Guillaume de Dole*, du nom de son héros, pour éviter toute confusion avec le *Roman de la Rose* que Guillaume de Lorris composa à la même époque. Par-delà l'intertextualité suggérée dans le titre initial, ce récit d'amour et de ruse témoigne des innovations majeures qui ont marqué l'histoire du roman médiéval : insertions lyriques, effets de réel et jeu parodique comptent au nombre des procédés qui caractérisent un auteur soucieux d'expérimenter de nouvelles formes d'écriture.

**Programme**

- Jean Renart, *Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole*, édition de Félix Lecoy, traduction de Jean Dufournet, Paris, Champion, Classiques Moyen Âge, 2008

**Bibliographie**

- Mathilde Grodet, Nathalie Bragantini-Maillard, *Jean Renart. Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole*, Paris, Atlande, 2015
- Michel Zink, *Roman rose et rose rouge. Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole de Jean Renart*, Paris, Nizet, 1979

**Professeur.e(s)**

Élisabeth Gaucher-Rémond





• 2. TD

**Horaire**

18 h TD / 1 h 30 par semaine

Choisir parmi :

— Clément Marot, *L'Adolescence clémentine* (2 groupes)

**Description**

*L'Adolescence clémentine*, œuvre de jeunesse du poète et du siècle, connaît un vif succès dès sa première publication en 1532. Ce recueil de poèmes d'une grande variété est marqué par de multiples tensions (œuvres de circonstance/inspiration personnelle, virtuosité/style naturel, genres anciens/formes nouvelles) qui font de Marot un poète de la transition, entre tradition et renouveau. Fils de la Grande Rhétorique, Clément Marot initie la poésie française de la Renaissance à de nouvelles formes (épître, sonnet) et est un des premiers à affirmer son auctorialité par l'édition organisée de ses *Œuvres* en 1538 dont *L'Adolescence clémentine* constitue la première partie.

**Programme**

- Clément Marot, *L'Adolescence clémentine*, édition de François Roudaut, Le livre de poche, classique, 2018

**Professeur.e(s)**

Christine Rousseau

— TD à pourvoir (1 groupe)

**Validation de l'UE**

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 <sup>ère</sup> session						2 <sup>e</sup> session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature Française XVIe	40% TD		20% 1h (CM)	40% 4h (TD)	30% 1h (CM)	70% 4h (TD)			100% 3h		100% 3h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

**UEF 43 - Littérature comparée : Littérature et arts**

**Horaire**

48 h TD / 4 h par semaine, réparties en 2 cours de 2 h

Choisir parmi :

— Le mythe des Quarante-sept rōnins dans le théâtre, le roman, l'estampe et le cinéma, au Japon et en Occident (1 groupe)

**Description**

1701 : Asano, le seigneur d'Akō, est condamné par le shōgun à s'ouvrir le ventre, pour avoir vengé son honneur de guerrier. 1703 : quarante-sept anciens vassaux d'Asano meurent à leur tour par *seppuku*, pour avoir vengé leur maître. À l'origine un fait divers des annales du palais shōgunal d'Edo (Tōkyō), l'histoire des Quarante-sept rōnins devient rapidement un mythe qui se développe d'abord au Japon, puis en Occident.

Le cours consiste à suivre l'évolution du mythe au Japon, à travers deux pièces (Chikamatsu et Namiki), des estampes, un roman populaire (Osaragi), une nouvelle moderniste (Akutagawa) et deux films (Mizoguchi et Inagaki), puis en Occident à travers six adaptations : deux chroniques (Mitford et Loti), un poème (MacClatchie), une pièce (Bourde), un roman (Soulié), un récit (Borges) et un film (Rinsch).

Les étudiants doivent obligatoirement avoir lu la pièce japonaise *Kanadehon Chūshingura* (n° 2 ci-dessous) et *Un Jour, Ōishi Kuranosuke* de Akutagawa (5) ainsi que la chronique de Loti (10), *Les 47 Rōnin de Soulié de Morant* (12) et *Le peu civil Maître de Cérémonies* de Borges (13). Les autres textes, films et estampes feront l'objet d'exposés et d'études en cours.

Le seul ouvrage à acheter obligatoirement est le roman de Soulié de Morant (12).

**Programme**

**Domaine japonais**

- Chikamatsu Monzaemon, *Kenkō* et *L'Échiquier* (1710) (sur Madoc) ;
- Miyoshi, Shōraku ; Namiki, Senryū ; Takeda, Izumo, *Kanadehon Chūshingura* (1748) (sur Madoc)
- Dix séries d'estampes illustrant cette pièce, réalisées par les artistes suivants au XIXe siècle : Eisen, Hiroshige (2 séries), Hokusai (3 séries), Kunisada, Masayoshi, Shun'ei et Yoshitora (sur Madoc).
- Osaragi Jirō, *Les 47 Rōnins* [1927], Arles, Philippe Picquier, 2007 (extraits étudiés en cours)
- Akutagawa Ryūnosuke, *Un Jour, Ōishi Kuranosuke* [1917], dans *La Vie d'un Idiot et autres Nouvelles* (sur Madoc)
- Mizoguchi Kenji, *Les 47 Rōnins* (1941-1942), 214 mn (extraits visionnés en cours)
- Inagaki Hiroshi, *Chūshingura* (1962), 207 mn (extraits visionnés en cours).

**Domaine anglais :**

- Freeman-Mitford, Algernon, Bertram (Lord Redesdale), *The Forty-Seven Rōnins*, dans *Tales of Old Japan* (1871) (sur Madoc)
- Thomas McClatchie, *Hayano Kampei* [1879], in *Japanese Plays (Versified)* (1890) (sur Madoc)

**Domaine français :**

- Pierre Loti, « Les Tombeaux des samourais », dans *Le Monde illustré* (1888), puis dans *Japoneries d'automne* (1889)
- Paul Anthelme Bourde, *L'Honneur japonais*, dans *L'Illustration théâtrale*, 1912 (étudié en cours)
- George Soulié de Morant, *Les 47 Rōnin, le Trésor des loyaux Samurai, d'après les anciens textes du Japon* [1927], Budo éditions, éditions de l'Éveil, 2007 (à se procurer)

**Domaine hispano-américain :**

- Jorge Luis Borges, *Le peu civil Maître de Cérémonies : Kotsuké no suké* (1933), dans *Histoire de l'Infamie. Histoire de l'Éternité* (sur Madoc)

**Domaine américain :**

- Carl Rinsch, *47 Ronin*, 127 mn, 2013 (extraits visionnés en cours)

**Professeur.e(s)**

Philippe Postel

— « L'infini seul est son objet » : splendeurs et misères de l'absolu musical aux XIXe et XXe siècles (1 groupe)

**Description**

Sur le terreau du romantisme, la musique se voit doter d'un statut d'exception au sein de la hiérarchie des arts. Nantie d'une supériorité ontologique, elle devient une voie d'accès à l'infini, à l'absolu, à l'idéal. Pourtant, le revers de cette promotion remarquable n'est jamais loin. « Cave musicam ! », écrira Nietzsche, fustigeant les langueurs wagnériennes. Avec pour toile de fond les désastres historiques du XX<sup>e</sup> siècle, le soupçon d'une irresponsabilité morale et politique continue de peser sur l'art des sons, sans que l'écho des discours romantiques ait cessé pour autant de résonner.

Le cours articulera l'étude d'une œuvre qui concentre ces enjeux — le *Doktor Faustus* de Thomas Mann — et un parcours historique entrepris à travers la lecture de textes complémentaires, l'analyse de documents iconographiques, cinématographiques, et d'œuvres musicales.

**Programme**

- Thomas Mann, *Le Docteur Faustus* [*Doktor Faustus*, 1947], traduit de l'allemand par Louise Servicen, préface de Michel Tournier, Paris, Le Livre de Poche

**Lectures complémentaires**

- Honoré de Balzac, *Sarrasine. Gambara. Massimilla Doni*, Gallimard, Folio
- Thomas Bernhard, *Le Naufragé* [*Der Untergeher*], Gallimard, Folio
- Alejo Carpentier, *Le Partage des eaux* [*Los Pasos perdidos*], Gallimard, Folio
- Léonid Guirchovitch, *Têtes interverties*, Verdier, 2005
- E. T. A. Hoffmann, « Kreisleriana », *Contes fantastiques III*, Flammarion, GF
- Elfriede Jelinek, *La Pianiste* [*Die Klavierspielerin*], Seuil, Points
- Franz Kafka, « Joséphine la chanteresse ou le Peuple des souris », *À la colonie disciplinaire et autres récits, II*, Actes Sud, Babel
- Heinrich von Kleist, « Sainte-Cécile ou la Puissance de la musique », *La Marquise d'O.*, Flammarion, GF
- Pascal Quignard, *La Haine de la musique*, Gallimard, Folio
- Léon Tolstoï, *La Sonate à Kreutzer*, Gallimard, Folio

**Professeur.e(s)**

Nathalie Avignon

— Introduction à l'histoire et aux pratiques de la traduction littéraire européenne de l'Antiquité à nos jours (1 groupe)

**Description**

Si la littérature étrangère n'a jamais cessé d'enrichir la culture européenne, elle le doit majoritairement à l'activité inlassable menée par les traducteurs au fil des âges. La littérature comparée, dans son enseignement, se fonde d'ailleurs elle-même, en grande partie, sur l'étude de textes en traduction. Mais comment a-t-on traduit les grandes œuvres de la littérature mondiale que nous lisons en France ? « Translation », « imitation », « traduction littérale », « (in)fidélité » : autant de notions qui demandent à être explicitées et replacées dans des contextes culturels et socio-historique précis. Ce cours proposera un panorama des points de vue et des pratiques de la traduction littéraire occidentale depuis l'Antiquité gréco-latine jusqu'à nos jours, en s'appuyant aussi bien sur les propos des traducteurs eux-mêmes (préfaces et autres paratextes) que sur des exemples concrets de traductions et de retraductions en français d'œuvres littéraires majeures de la *Weltliteratur*. On s'intéressera à des textes et genres variés (prose, poésie, littérature de jeunesse, Bible) ainsi qu'aux questions éditoriales liées au « marketing » des traductions (choix d'illustrations en couverture) et aux profils des traducteurs/traductrices à travers les siècles. Seront également discutées les modalités d'une « critique des traductions » dans le cadre de la pratique du commentaire comparé de textes traduits.

**Programme**

Les photocopies des textes étudiés seront fournies.

**Bibliographie indicative**

- M. Ballard, *Histoire de la Traduction. Repères historiques et culturels*, Traducto, De Boeck, 2013
- Berman, *Pour une critique des traductions — John Donne*, Paris, Gallimard, 1995
- E. Etkind, *Un art en crise. Essai de poétique de la traduction poétique*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1982
- U. Eco, *Dire presque la même chose*, Grasset, Paris, 2007
- M. Guidere, *Introduction à la traductologie. Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain*, Traducto, De Boeck, 2008
- H. Meschonnic, *Poétique du traduire*, Lagrasse, Paris, 1999
- G. Mounin, *Les Belles Infidèles*, Paris, Cahiers du Sud, 1955
- G. Steiner, *Après Babel (Une poétique du dire et de la traduction)*, Paris, Albin Michel, 1978

**Professeur.e(s)**

Christine Lombez

**Validation de l'UE**

ECTS : 5. Coeff. : 5

	1 <sup>ère</sup> session						2 <sup>e</sup> session					
	régime ordinaire				D.A.		régime ordinaire				D.A.	
	C.Ct.		E.T.		E.T.		C.Ct. report		E.T.		E.T.	
	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Littérature comparée	60%		40% 4h		100% 4h				100% 2h		100% 2h	

Légende: C.Ct.= contrôle continu / E.T.= examen terminal / D.A.= dispensé d'assiduité

## Semestre 4 / Italien

### UE 1A - Langue 1

Cette UE comprend 2 cours : « Version » et Linguistique ».

- **1. Version**

**Horaire**

18 h / 1 h 30 par semaine

**Description**

Traduction en français de textes littéraires italiens (XIXe, XXe et XXIe siècles) choisis en fonction des difficultés syntaxiques, grammaticales et lexicales qu'ils recèlent, de la variété de leur contenu et de leur qualité d'écriture. Ce cours s'inscrit dans la continuité des principes pédagogiques établis en L1 (cf. version littéraire S1 et S2) et des progrès accomplis au 1er semestre de L2. La maîtrise de l'exercice de la version gagne en subtilité et en finesse, selon un critère de progressivité dans la difficulté et d'approfondissement des connaissances lexicales et grammaticales. Les textes sont pour partie préparés, pour partie improvisés en cours, de manière à conjuguer entraînement individuel régulier et confrontation, grâce à une réflexion collective, sur les meilleures solutions de traduction possibles.

**Indications bibliographiques**

Voir la bibliographie proposée en S3 en début de cours.

**Professeur.e(s)**

Karine Cardini

**Validation du cours**

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 1h30)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h30)

- **2. Linguistique**

**Horaire**

18 h / 1 h 30 par semaine

**Description**

Dans la continuité du cours de linguistique synchronique dispensé en L1, il s'agira à présent d'étudier la linguistique italienne dans une perspective diachronique. Nous analyserons en particulier les évolutions des systèmes phonologique et morphosyntaxique, ayant caractérisé le passage du latin à l'italien.

**Indications bibliographiques**

- M. Dardano, P. Trifone, *La lingua italiana*, Bologna, Zanichelli, 1996
- M. Dardano, *Nuovo manualetto di linguistica italiana*, Bologna, Zanichelli, 2005
- G. Genot, *Manuel de linguistique de l'italien. Approche diachronique*, Paris, Ellipses, 1998
- G. Genot, *Système de la langue italienne*, Nanterre, Éditions Erasme, 1989

**Professeur.e(s)**

Iris Chionne

**Validation du cours**

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 1h30)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h30)

**Validation de l'UE**

ECTS : 5. Coeff. : 5

---

**UE 2A - Langue 2**

Cette UE comprend 2 cours : « Thème » et « Grammaire » .

• **1. Thème**

**Horaire**

18h / 1 h 30 par semaine

**Description**

L'objectif du cours est de consolider la maîtrise de la langue, grâce à l'exercice de la traduction de textes littéraires du français vers l'italien, en approfondissant à la fois les connaissances lexicales et grammaticales.

**Indications bibliographiques**

**Un dictionnaire unilingue italien au choix**

- Zingarelli, Devoto-Oli, Garzanti...

**Un dictionnaire bilingue au choix, qui ne soit pas de poche :**

- R. Boch chez Zanichelli, le Robert-Signorelli...

**Un manuel de grammaire italienne au choix :**

- I. Chionne, L. El Ghaoui, *Bescherelle. L'italien pour tous*, Paris, Hatier, 20142.
- M. Ferdeghini, P. Niggi, *Grammaire de l'italien*, Paris, Nathan, 2005.
- G. et O. Ulysse, *Précis de grammaire italienne*, Paris, Hachette, 2003
- G. Genot, *Bescherelle. Italien*, La Grammaire, Paris, Hatier, 2009
- M.-L. Cassagne, *Les clés de l'italien moderne* [2004], Paris, Ellipses, 2010

**Un manuel de thème au choix :**

- M. Marietti, Emmanuelle Genevois, *Pratique du thème italien*, Nathan Université, 1998
- J.-Ph. Bareil, Maxime Castro, Bruno Toppan, *Manuel de thème italien*, Ellipses, 2003
- C. Campa, *Réussir le thème en italien*, Paris, Studyrama, 2009
- F. Livi, *Manuel de thème italien*, Paris, Ellipses, 2010

**Un manuel de lexique au choix :**

- F. Barou-Lachkar, *Du mot à la phrase. Vocabulaire italien contemporain*, Paris, Ellipses, 2005.
- G. Ulysse, C. Zekri, *Bescherelle. Italien. Le vocabulaire*, Paris, Hatier, 2009.

**Professeur.e(s)**

Iris Chionne

**Validation du cours**

Régime ordinaire : contrôle continu (écrit)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h30)

- **2. Grammaire**

**Horaire**

18 h / 1 h 30 par semaine

**Description**

Il s'agit de renforcer la maîtrise des principales difficultés du système grammatical italien, avec une attention toute particulière aux différences par rapport au français et donc aux formes qui constituent un obstacle majeur dans la traduction.

**Professeur.e(s)**

Florence Pellaé-Bougnol

**Validation du cours**

Régime ordinaire : contrôle continu (écrit)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 1h30)

**Validation de l'UE**

ECTS : 5. Coeff. : 5

---

**UE 3A - Culture**

*Cette UE comprend 2 cours : « Littérature » et « Civilisation » de la Renaissance.*

- **1. Littérature de la Renaissance**

**Horaire**

24 h / 2 h par semaine

**Description**

En lien avec le cours de civilisation de la Renaissance italienne, le cours propose un panorama de la littérature italienne de la Renaissance (poésie, prose, théâtre).

**Indications bibliographiques**

Une bibliographie sera proposée en début de cours.

**Professeur.e(s)**

Catherine de Wrangel

**Validation du cours**

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 3h + oral / 30 min)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 3h)

- **2. Civilisation de la Renaissance**

**Horaire**

24 h / 2 h par semaine

**Description**

Histoire de l'Italie de la Renaissance. Étude chronologique et thématique (ex. l'éducation à la Renaissance ; cités idéales et cités réelles ; l'artiste renaissant...), Histoire de l'art.

**Indications bibliographiques**

Une bibliographie sera proposée en début de cours.

**Professeur.e(s)**

Catherine de Wrangel

**Validation du cours**

Régime ordinaire : examen terminal (écrit / 3h + oral / 30 min)

Dispensé d'assiduité : examen terminal (écrit / 3h)

**Validation de l'UE**

ECTS : 5. Coeff. : 5



## Documents administratifs

### Règles de contrôle des connaissances

Il est vivement conseillé aux étudiant.e.s de lire attentivement les règles suivantes. Nombre de réponses aux questions que vous vous posez s'y trouvent.

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes, votées par la CFVU de l'Université du 23 mars 2017, s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Article L. 613–1 du code de l'éducation ;
- Décret n° 2002–481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;
- Arrêté du 1er août 2011 relatif à la licence ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

### Inscriptions

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales.

Lors d'une réorientation de L1 pour le second semestre, l'inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l'acceptation par l'étudiant.e de la proposition de réorientation.

Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant.e grâce à ses webservice dans les conditions et périodes autorisées.

Le nombre d'inscriptions sur l'ensemble du cycle L est limité selon les modalités suivantes :

- un redoublement de droit de chaque année d'études ;
- la ou le président.e de l'université garde la possibilité d'octroyer une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées particulières.

Les étudiant.e.s qui ont interrompu leurs études depuis trois ans au moins ainsi que celles ou ceux qui ont déjà validé une licence bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel que défini ci-dessus.

Les crédits ECTS délivrés par l'Université d'origine au titre de la même formation sont définitivement acquis à l'étudiant.e.

Dans le cadre d'une procédure de transfert, les modalités de prise en compte du parcours réalisé par l'étudiant.e dans l'établissement d'origine sont définies par le règlement propre à chaque formation.

### Examens

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Le mode de contrôle continu et régulier fait l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus conduisant à la licence.

Chaque composante publie le nombre des épreuves, leurs nature, durée, coefficient ainsi que la répartition éventuelle entre le contrôle continu et le contrôle terminal et la place respective des épreuves écrites et orales.

Sous réserve des cas particuliers prévus au dernier alinéa, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une session initiale et une session de rattrapage après la publication des résultats de la session initiale.

### **Session initiale (1er semestre : début janvier – 2° semestre : courant mai)**

Le nombre d'épreuves terminales est défini dans le règlement propre à chaque formation. Lorsque l'appréciation de l'acquisition des connaissances et compétences est réalisée à la fois par contrôle continu et examen terminal, le contrôle continu consiste en un minimum de deux évaluations par UE.

Lorsque l'appréciation des connaissances et des compétences est réalisée exclusivement par un contrôle continu et régulier, trois évaluations au minimum par UE sont organisées pendant la période d'enseignement.

**Session de rattrapage (au mois de juin pour les deux semestres)**

La session de rattrapage ne concerne que les UE qui n'ont pas été validées à la session initiale. La participation à la session de rattrapage est soumise à une procédure d'inscription automatique. La note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes obtenue entre la session initiale et la session de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage.

**Fraude – plagiat**

L'utilisation ou la détention de dispositifs de communication et/ou de stockage d'information est strictement interdite pendant les épreuves d'examen terminal et de contrôle continu (téléphones portables, assistants personnels...).

Par principe aucun document ou calculatrice n'est autorisé pendant les épreuves sauf lorsqu'ils sont expressément autorisés par le règlement de la formation ou par le responsable de l'épreuve.

Toute fraude ou tentative de fraude donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal établi par l'enseignant.e responsable et contresigné par l'étudiant.e. La ou le directeur.trice de la composante transmet sans délai la demande de saisine de la section disciplinaire accompagnée du procès-verbal et de tout document utile à l'instruction du dossier. La ou le président.e de l'Université de Nantes défère ou non l'étudiant.e devant la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers. Le plagiat est constitutif d'une fraude quelles que soient les circonstances dans lesquelles il est commis (travaux dirigés, travaux pratiques, rapports de stages, mémoires, etc.).

Lorsque la fraude est avérée, les résultats de l'étudiant.e des épreuves concernées sont annulés.

En fonction de la gravité de la fraude, la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion définitive de l'Université ou de tout établissement d'enseignement supérieur.

**Absences**

L'absence à une ou plusieurs épreuves d'évaluation des connaissances (en contrôle continu ou en examen terminal) entraîne la note de zéro, prise en compte dans le calcul de la moyenne. Elle ne peut empêcher ni un calcul de moyenne ni une validation de l'année.

Pour une même session, il n'est pas organisé d'épreuve de remplacement en cas d'absence à un examen terminal.

Sauf disposition contraire précisée dans le règlement de la formation, en cas d'absence justifiée à une épreuve en contrôle continu et au vu d'un justificatif, une épreuve de remplacement peut être organisée. Le justificatif devra être présenté dans les plus brefs délais.

**Validation – capitalisation – compensation**

Les règles suivantes s'appliquent :

**Une unité d'enseignement (UE) est acquise :**

– dès lors que la moyenne des Éléments Constitutifs (EC) qui la composent, affectés chacun de leurs coefficients, est égale ou supérieure à 10/20. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. Elle est transférable dans un autre parcours ;

ou

– par compensation au sein du semestre ou de l'année. Elle est alors définitivement acquise et capitalisée, sans possibilité de s'y réinscrire. En revanche, elle n'est pas transférable dans un autre parcours, exception faite des passerelles prévues et définies dans le dossier d'accréditation des formations concernées.

Un élément constitutif d'une UE n'est pas capitalisable d'une année universitaire sur l'autre. Les règles de conservation, d'une session à l'autre d'une même année, des résultats d'un EC sont précisées dans le règlement propre à chaque formation (voir page suivante).

**Une année d'études est validée :**

– dès lors que l'étudiant.e valide chacune des UE qui la composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

– par compensation entre les différentes UE qui la composent (moyenne des moyennes d'UE, affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

À défaut de la validation de l'année, un semestre est validé :

– dès lors que l'étudiant.e valide chacune des UE qui le composent (moyenne d'UE égale ou supérieure à 10/20) ;

ou

– par compensation entre les différentes UE qui le composent (moyenne des moyennes d'UE affectées de leurs coefficients, égale ou supérieure à 10/20).

La compensation est donc possible aux différents niveaux suivants :

– au sein de l'UE, entre les différents EC ou entre les différentes épreuves de l'UE ;

– au sein du semestre, entre les différentes UE du semestre ;

– au sein de l'année universitaire, entre les deux semestres.

**Les notes éliminatoires sont interdites.**

**Le jury se prononce sur la validation des semestres à deux reprises**

- dès la délibération de la session initiale, les UE compensées au sein du semestre sont définitivement acquises. Le règlement de la formation précise les modalités d'inscription aux examens et de conservation des notes de la session initiale ;

- à l'issue de la session de rattrapage.

**Modalités de report des notes de la première session à la session de rattrapage**

Les notes des UE non acquises ne peuvent être conservées de la première session à la session de rattrapage.

Cependant, dans les UE comportant plusieurs EC, les étudiant.e.s qui ont obtenu une note égale ou supérieure à la moyenne dans l'un des EC à la première session, gardent cette moyenne à la session de rattrapage, et ne doivent pas repasser les épreuves correspondant à cet enseignement. Elle et ils doivent en revanche obligatoirement se représenter aux autres EC de l'UE, leur absence en pareil cas étant sanctionnée par un zéro.

Exemple : dans l'UE 54 la moyenne finale est 9/20, avec une moyenne de 10/20 à l'EC 1 et de 8/20 à l'EC 2. Il faut repasser l'EC 2.

BILAN : que repasser en seconde session ? La question se pose si la moyenne de l'année est inférieure à 10/20.

Toute UE acquise est acquise même si un Élément Constitutif (EC) n'a pas la moyenne.

Exemple : EC 1 (CC + examen) : 18/20 et EC 2 (CC + examen) : 2/20. Moyenne : 10/20 > Vous ne repassez rien.

Un semestre peut être acquis par compensation en fin de 1<sup>ère</sup> session. Si vous avez 10/20 de moyenne à ce semestre, vous ne repassez rien.

Si à l'issue de la 1<sup>ère</sup> session, la moyenne générale d'un semestre n'est pas supérieure ou égale à 10/20, vous devez repasser impérativement tous les Éléments Constitutifs auxquels vous n'avez pas la moyenne. Attention : vous pouvez être amenés à repasser une épreuve d'examen, même si vous avez déjà eu la moyenne à cet examen, car c'est la moyenne de l'EC qui compte. Une absence à la 2e session entre en calcul comme 0/20.

Exemple : EC 1 : CC : 2/20 + examen : 16/20 => moyenne : 9/20

EC 2 : CC : 10/20 + examen : 10/20 => moyenne : 10/20

Dans ce cas, vous repassez l'examen de l'EC 1, même si vous avez eu 16/20 à cet examen, parce que vous avez 9/20 de moyenne à l'EC 1 et que votre EC 2 ne l'a pas compensé. Mais vous ne repassez pas l'EC 2.

### **ECTS**

Les crédits ECTS (European Credits Transfert System : système européen de transfert des crédits) sont affectés aux UE (Unité d'Enseignement). Il n'y a pas d'affectation au niveau des EC (éléments constitutifs) à l'exception des étudiant.e.s-es en mobilité entrante pour lesquels le contrat d'étude personnalisé peut le prévoir. La capitalisation d'une UE emporte l'attribution des ECTS.

Les crédits ECTS sont répartis par points entiers. Un semestre acquis dans le cadre d'une mobilité sortante est intégré dans la licence.

Les crédits ECTS ne correspondent pas à une graduée du travail mais sanctionnent uniquement l'acquisition de l'UE : si l'UE est acquise, l'ensemble des points affectés à l'UE est accordé, mais si l'UE n'est pas acquise, aucun point ECTS n'est accordé.

### **Progression – redoublement**

L'étudiant.e peut s'inscrire de droit dans l'année d'études suivante dès lors qu'il a validé l'ensemble des années précédentes.

A la fin du 1<sup>er</sup> semestre de L1, l'étudiant.e peut être réorienté.e à sa demande et sur décision de la ou du Président.e de l'Université de Nantes vers une autre formation et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.

Dans le respect des règles d'inscription édictées à l'article 1 « Inscriptions » concernant le nombre d'inscriptions autorisé dans le cycle L, le règlement de chaque formation peut prévoir qu'un.e étudiant.e à qui ne manque qu'un semestre de l'année précédente peut s'inscrire dans l'année d'études suivante. Pour cela, l'étudiant.e devra faire une demande écrite et motivée et l'autorisation sera délivrée après avis de la commission pédagogique de la formation.

En cas d'inscription simultanée dans deux années d'études consécutives de la même formation, la deuxième année ne peut être validée avant la validation de la première année manquante.

L'université ne peut s'engager à rendre la totalité des épreuves compatibles. En cas d'incompatibilité des dates d'examen, l'étudiant.e doit privilégier le niveau inférieur.

Ni le jury, ni le président de l'université, ne disposent du pouvoir de déroger à ces règles de progression.

### **Jury**

Un jury est nommé par année d'études.

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiant.e.s au minimum à l'issue de chaque session de chaque année d'études. Il se prononce sur l'acquisition des UE, la validation des semestres et la validation de l'année, en appliquant le cas échéant les règles de compensation (voir *supra*, p. 34). La délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury.

Le jury se réserve la possibilité d'attribuer des points de jury, mentionnés comme tels sur le relevé de notes de l'étudiant.e.

### **Délivrance du diplôme**

Le jury délibère systématiquement, à l'issue des quatre premiers semestres du cycle L, en vue de la délivrance du DEUG. Pour obtenir le DEUG, l'étudiant doit avoir validé d'une part le L1 et d'autre part le L2.

Pour obtenir la licence, l'étudiant.e doit avoir validé indépendamment les trois niveaux de la licence : L1, L2 et L3.

### **Validations d'acquis**

La procédure de validation d'acquis est régie par les articles D613-38 et suivants du Code de l'éducation.

Les procédures de validation des acquis de l'expérience ainsi que celle de validation des études supérieures accomplies en France ou à l'étranger sont régies par les articles R6213-32 et suivants. La validation se fait par UE entières, sous la forme de dispenses, sans note. Les crédits ECTS correspondants sont acquis. Ces UE ne rentrent pas dans le calcul de la compensation.

### **Stage**

« Outre les stages éventuellement prévus au cours de la formation pour l'obtention du diplôme, les étudiant.e.s peuvent réaliser des stages volontaires dans les conditions suivantes :

## Licence Lettres / Italien – L2

- l'objet du stage doit être en rapport avec celui de la formation suivie, sauf cas particulier s'inscrivant dans le cadre d'un dispositif de réorientation (voir *infra*). Il appartient à l'enseignant.e. responsable de la formation de déterminer si ce stage est en cohérence avec le parcours suivi et le projet pédagogique de l'étudiant.e (domaine d'activité cohérent, lien direct avec la formation et objectifs du stage complémentaires avec le diplôme préparé et susceptibles de favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant.e) ;
  - le stage ne doit pas intervenir aux dépens d'un suivi entier et assidu de la formation et de la préparation du diplôme par l'étudiant.e. En conséquence, il n'est pas envisageable, sauf exception, qu'un stage se déroule pendant les périodes réservées aux enseignements, aux examens et à leur préparation ;
  - le stage doit se dérouler conformément aux dispositions législatives et réglementaires prévues notamment au code de l'éducation (articles L 124-1 et suivants) ;
  - seul le modèle de convention de stage de l'Etablissement doit être utilisé. »
- Le cas particulier des stages d'orientation/réorientation, autorisant le déroulement de stages sans rapport direct avec la formation suivie par l'étudiant.e, et pendant les périodes réservées aux enseignements, ouvre des règles dérogatoires d'administration de la convention :
- Si l'objet du stage, dans une démarche individuelle accompagnée par le SUIO, est de valider un projet d'orientation, de réorientation ou d'insertion : le SUIO désigne parmi ses conseillers le référent du stagiaire, il est chargé d'attester la validité du contenu du stage auprès du directeur de composante signataire de la convention, et garant d'un accompagnement mené en tout ou partie au SUIO.
  - Si le stage est partie intégrante du dispositif de réorientation piloté par le SUIO (Transver'sup) : l'instruction des conventions de stage est confiée à la direction du SUIO, le référent du stagiaire est le chargé de l'accompagnement du stagiaire pour le compte du SUIO.